

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A. Montreal, on s'abonne chez E. R. Fabre, écr. 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry, No. 14. }

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapreau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPREAU et CIE., Rue Ste. Famille, côte De Léry, No. 14.

Québec, Vendredi, 22 Septembre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL -
Côte De Léry No. 14.

Ephémérides.

[POUR LE 22 SEPTEMBRE.]

1793.—(1er VENDEMIARE AN II.) Premier jour de la nouvelle ère républicaine.

“Ceux qui ont posé la première pierre de la République doivent être déterminés à élever jusqu'à un nouveau capotole, ou à s'ensevelir sous ses fondements.” CAMILLE DESMOULINS.

JOURNAL RELIGIEUX.

Origine de la mission chinoise.

L'an 1625, dans une petite ville du *Chensi*, appelée *Si-gan-fou*, et jadis capitale de l'empire, des ouvriers chinois déblayant le sol pour y asseoir les fondements d'un édifice trouvèrent une table lapidaire de dix pieds de haut sur cinq de large. Une croix y était gravée, avec une légende en caractères moitié étrangers, moitié nationaux.

Cette pierre antique, relevée par ordre de l'autorité, fut déposée comme monument dans un temple d'idoles : les mandarins ne se doutaient pas, en plaçant cette inscription sous la sauve-garde de leurs dieux, qu'elle rendrait un jour témoignage à l'Évangile. Or, il arriva qu'un Européen, s'arrêtant à déchiffrer ce texte mystérieux, reconnut avec la surprise du savant qui lirait sur une tombe ignorée l'histoire d'un règne évanoui, que le flambeau de la foi, porté en Chine dès le 7^e siècle, y avait long-temps brillé du plus vif éclat. Résignons en peu de mots cette page détachée des annales ecclésiastiques, qui embrasse une période de 146 ans.

“En l'année 635, dit l'inscription, sous le règne de *Tai-sung*, fondateur de la troisième dynastie, arriva à *Tchang-nang* [aujourd'hui *Si-gan-fou*], un homme de grande vertu, nommé *O-lo-pen*, et prêtre du *Ta-sin* (de l'empire romain). Il apportait avec lui les véritables Écritures. Les grands dignitaires de la cour vinrent le recevoir à la porte orientale, et le présentèrent au souverain, qui l'invita à traduire en chinois les saints livres dans la bibliothèque

impériale. Après un mûr examen de leur doctrine, *Tai-sung* s'étant convaincu qu'elle avait la vérité pour base, la perfection pour but, et la paix pour résultat, ordonna qu'elle fût annoncée à ses peuples, et décréta qu'une église serait élevée à la nouvelle religion dans la capitale.

“Sous les successeurs de *Tai-sung*, la foi se propage rapidement dans les dix provinces de l'empire ; les villes se remplissent de temples ; l'État voit sa prospérité fleurir avec l'Évangile, et les familles goûtent enfin une félicité inconnue.

“Cependant les bonzes et les lettrés chinois, secondés par l'impératrice *Wou-heou*, font une guerre de calomnies au nouveau culte. La croix penche un instant sous l'effort de leur haine ; mais la main puissante de *Lohan*, chef de prêtres chrétiens, la redresse et l'affermit. Un nouvel empereur, le sage *Hivent-sung*, vient à son aide ; il ordonne à *Nimhué* et à quatre autres rois d'aller en personne visiter les églises et d'y protéger le service divin.

“Un nouveau pontife du *Ta-sin* apparaît à *Si-gan-fou* en 744. Sa présentation à la cour devient le signal de faveurs éclatantes. Le saint sacrifice est dès lors célébré dans le palais ; une inscription à la gloire du vrai Dieu, tracée de la main du prince et suspendue à la porte de l'église, invite le peuple à s'associer à cet hommage. Tout l'empire s'incline de respect devant la religion.”

Le monument de *Si-gan-fou* est daté de 781, et se termine par ces mots, qui laissent entrevoir toute l'étendue de l'église chinoise à cette époque : “En ce temps-là, *Nimxou*, pontife de la loi, gouvernait la multitude des chrétiens dans la contrée orientale.”

Cette même année, mourait à l'âge de quatre-vingt-cinq ans un prince qui paraît avoir été le plus illustre disciple des missionnaires, comme il fut le plus grand homme de la dynastie des *Tang*. On ne lit nulle part qu'il ait été chrétien, mais il est aisé de le reconnaître à ses œuvres. Les voici, toujours d'après l'inscription du *Si-*

gan-fou : “*Kouotsey*, premier président de la cour ministérielle, roi de *Fen-yam* et généralissime des milices du nord, était les ongles de l'État et l'œil des armées. Il veillait surtout à la conservation de anciennes églises et à l'agrandissement de leur enceinte ; il donnait plus d'élévation à leurs toits, plus de grandeurs à leur portiques, et embellissait leurs sanctuaires de plus riches ornements : de sorte que ces édifices sacrés se développaient comme se déploient les ailes du faisant qui va prendre son vol. De plus, mettant sa personne et ses biens au service de la religion chrétienne, il était infatigable aux exercices de la charité, et prodigue dans la distribution des aumônes. Ceux qui avaient faim venaient, et il les nourrissait ; ceux qui avaient froid venaient, et il les revêtait ; aux malades il prodiguait les secours et l'espérance ; aux morts il donnait la sépulture et le repos. On n'a pas osé dire jusqu'à présent qu'une vertu si éclatante ait brillé parmi les hommes les plus religieux.” Tel est le portrait que l'inscription nous a tracé de *Kouotsey* ; on conviendra sans peine que c'est celui d'un fervent chrétien. Nous n'y ajouterons qu'un mot emprunté au magnifique éloge qu'en a fait un historien chinois :

“Ce grand homme, dit-il, fut protégé du ciel à cause de ses vertus, chéri des peuples à cause de ses belles qualités, craint au dehors pour sa valeur, respecté au dedans pour son intégrité incorruptible, et suivi dans la tombe par d'universels regrets... Tout l'empire porta le deuil de sa mort, et ce deuil fut celui des enfants à la perte d'un père ; il dura trois années.”

Avec l'inscription de *Si-gan-fou* commence et finit la première apparition du christianisme en Chine. Ce brillant anneau si long-temps perdu d'une chaîne qui n'a pas encore été retrouvée, est jusqu'ici le seul qu'ait recueilli l'histoire. En attendant que d'autres monuments ecclésiastiques sortent aussi de leurs catacombes, une longue nuit de cinq siècles dérobera à notre vue les chrétientés de l'Asie orientale, et les premières nouvelles qui en viendront à l'Europe lui seront jetées par la voix for-

midable des hordes de Gengis-Khan.

On sait qu'au treizième siècle ces prêtres cavaliers, après s'être longtemps amoncelés comme un orage au-dessus des empires qui les ignoraient et qu'ils devaient punir, se précipitèrent sur les nations civilisées à la suite d'un chef qui voulait changer l'univers en un pâturage immense, balayant de leur front de bataille une moitié du monde et jetant l'autre dans la terreur. A la cour même des Francs, la reine Blanche, dit-on, fit entendre à son vaillant fils ce cri d'alarme : "Quels bruits sinistres se répandent sur nos frontières ! l'irruption des Tartares semble nous menacer d'une ruine totale, ainsi que notre sainte Eglise."

En effet, les lances mongoles brillaient déjà sur les bords de l'Adriatique et menaçaient l'Italie éstrayée. Mais tandis que les peuples attendaient le fléau dans la stupeur, que toute force humaine défailait d'épouvante, que les rois s'ensuyaient sans escorte aux îles de la mer, le Pontife romain garda seul l'espoir de sauver la chrétienté en courbant la tête de ces autres Siamois sous le baptême de la civilisation, Sublime conception de la foi qui, s'appuyant sur de récents exemples, pouvait renouveler le prodige de la conversion des Barbares et donner encore pour alliés et pour frères à l'Europe désolée ces farouches vainqueurs.

(A continuer.)

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Un épisode de la traite des nègres.

(Suite.)

C'était il y a environ deux ans, par une nuit semblable à celle d'aujourd'hui, et sur ce même rivage que vous pouvez voir par la fenêtre de cette cabane. Nous étions occupés à débarquer une forte cargaison, lorsqu'une corvette anglaise qui nous donnait la chasse depuis longtemps, et que le mauvais état de la côte empêchait de nous poursuivre, envoya contre nous ces trois embarcations montées en guerre. Nous accueillîmes les anglais avec mauvaise humeur, c'est-à-dire à coups de fusils et de hache. Le combat fut des plus sanglants. Cependant, comme l'heure de leur souper approchait, ils finirent par s'en aller en nous laissant une douzaine de leurs morts. Notre premier soin fut de faire disparaître ces tristes pièces de conviction. Chaque anglais fut promptement mis dos à dos avec un de ses camarades, puis cousu dans un sac vide à biscuits, avec deux boulets pour lest, et jeté à la mer.

Pendant que l'on procédait à cette opération, mes yeux s'arrêtèrent sur le cadavre d'un pauvre midshipman qui gisait à mes

pieds, sur la grève. C'était un tout jeune homme de dix-huit à vingt ans ; de beaux cheveux blonds, soyeux et bouclés comme ceux d'une jeune fille, retombant sur son front d'ivoire. Il y avait sur son visage ensanglanté une expression triste et douce qui me serra le cœur. "Vous mettez deux boulets dans le linceul de cet enfant, dis-je à mes hommes ; du moins sa dépouille échappera ainsi à la voracité des requins.... et puis, laissez-le seul et sans lui adjoindre un compagnon...."

Deux de mes matelots soulevèrent aussitôt le corps du jeune midshipman, et se préparèrent à exécuter mes ordres.

—Capitaine, me dit l'un d'eux après un moment d'hésitation, je sens le cœur de l'officier anglais qui bat sous ma main.... Faut-il l'ensevelir tout de même ?

Je ne passe pas pour être extrêmement sensible, don Pablo, cependant cet événement inattendu me fit éprouver un vif moment de joie. Je prodiguai aussitôt au midshipman tous les soins possibles, et je ne puis exprimer le bonheur que me causa son premier soupir. Cinq minutes plus tard il ouvrait les yeux et regardait autour de lui d'un air étonné. Son évanouissement provenait d'un violent coup de crosse de pistolet reçu sur la tête ; mais au total sa blessure ne présentait aucun danger. Lorsque la raison lui fut revenue et qu'il put se rendre compte des événements passés, je le vis avec étonnement s'agenouiller par terre, au milieu de mon équipage qui formait un cercle ; puis croisant ses mains avec fervour et levant au ciel des yeux humides de reconnaissance, s'écrier :—Oh ! merci, mon Dieu ! vous qui m'avez sauvé de la mort, que votre nom soit béni !

Cette action d'un officier de guerre anglais, en grand costume et l'épée au côté, m'avait, je vous le répète, extrêmement surpris ; mais en songeant à la jeunesse du midshipman, mon étonnement cessa et je ne pus m'empêcher de sourire en lui disant : "Je conçois fort bien, señor, que lorsqu'on est aussi jeune homme que vous, on craigne la mort ; le désespoir d'un jeune homme qui meurt doit être aussi grand que celui d'un millionnaire qui se voit brusquement réduit à l'indigence."

—Oh ! vous vous tromperiez beaucoup, señor, me dit-il en souriant tristement, si vous m'attribuiez un amour aussi violent pour l'existence. Je suis marin, señor, et si j'étais seul sur la terre, je ne considérerais la mort que comme un simple voyage.. mais je ne suis pas seul, ajouta-t-il, après un moment de silence. Il y a ma mère qui pleure en attendant mon retour, et loin de laquelle me retient le devoir, me dit-il, avec un léger tremblement dans la voix. Voilà pourquoi je ne veux point mourir !

Comme nous ne pouvions pas rester plus longtemps sur la grève sans compromettre notre sûreté, je pris alors mes précautions avec soin, afin de mettre mon chargement et mes gens à l'abri des recherches que le gouverneur de l'île serait forcé d'ordonner le lendemain. Nous nous dirigeâmes vers le cabaret de Pedro, où nous nous trouvons maintenant : car je vous apprendrai, par parenthèse, que l'ami Pedro est le plus intelligent et le plus zélé émissaire que possèdent les négriers dans toute l'île de Cuba. Pendant le trajet, qui dura au moins une heure, le jeune officier me conta son histoire. Sa mère ayant épousé un cadet de bonne famille, se vit abandonnée par ses propres parents, qui s'étaient opposés à ce mariage. Peu de temps après la naissance de son premier enfant, de mon midshipman, son mari frappé d'un coup de sang, la laissa veuve, isolée et sans ressources. Un parent assez proche de son mari, lord***, vint dans une heure de bonté ou de désespoir, lui donna quelque argent qui lui servit à élever son fils. Devenu homme, l'enfant qui éprouvait un vrai culte pour sa mère, parvint à être admis comme élève dans la marine royale ; son seul but était de créer à sa mère une vieillesse calme et heureuse. C'était presque avec remords que le pauvre jeune homme prélevait sur sa maigre solde l'argent strictement nécessaire à son entretien. Le reste, il le lui envoyait religieusement. Deux heures plus tard, quand, grâce à un bon cordial, les forces furent revenues à mon pauvre blessé, je pris congé de lui et m'éloignai pour aller mettre de l'ordre dans mes affaires.

—Il ne m'est pas permis de vous demander votre nom, señor, me dit-il en me serrant affectueusement la main : comme officier de la marine royale anglaise je serais tenu de vous dénoncer....mais votre souvenir, croyez-le bien, vivra toujours dans mon cœur, car en me sauvant la vie, vous avez évité à ma mère la plus grande douleur qui pût la frapper.... Quant à moi je me nomme Arthur Hamilton.

Le lendemain de la nuit où s'étaient passés tous ces événements, la Havane fut en rumeur : notre combat avait eu un retentissement terrible. Le chef de la station anglaise demandait tout bonnement que je fusse pendu, et l'on répandit à profusion mon signalement et mon portrait, non seulement dans l'île entière, mais bien encore à bord de tous les croiseurs anglais. Je possède encore une de ces miniatures assez grossièrement faites, je dois l'avouer, dans laquelle je suis représenté comme un homme d'une taille de six pieds, maigre, osseux, à l'air farouche et aux cheveux rouges et crépus. On m'a souvent raconté depuis

que ces signalements peu exacts et ces portraits de fantaisie avoient fait pendre plusieurs braves gens, dans la personne desquels on s'était plu à me reconnaître. J'ignore si le fait est vrai, mais au total, je ne serais pas étonné qu'il eût eu lieu.

Ce que j'avais de mieux à faire dans une position aussi critique, reprit don Esteban N... qui avait interrompu un moment son récit pour vider un grand verre de limonade car don Esteban le négrier ne buvait jamais ni liqueurs, ni vin; c'était de retourner tout tranquillement à la côte d'Afrique. Un magnifique commandement celui de *Pépé-el-Frances*, que l'on m'offrit alors, et que j'acceptai avec empressement, me sortit point d'embaras. *Pépé-el-Frances* était le plus renommé navire dans les annales de la traite. Il faisait le désespoir de la marine royale. Le commandement n'en était jamais confié qu'au plus célèbre capitaine de la Havane; cependant, soit dit sans fautilité, don Pablo, les armateurs, en apprenant que j'acceptais leur proposition, m'en témoignèrent toute leur gratitude, et les actions (car vous n'ignorez pas sans doute que tous les armements pour la côte d'Afrique se font par souscriptions), et les actions, dis-je, gagnèrent 50 p. 100. Il s'agissait seulement de sortir du port de la Havane, et ce n'était certes point là le côté le moins périlleux de l'entreprise.

Je me déguisai donc en cuisinier de bord, et un canard à moitié plumé à la main, je vis descendre sur notre pont, non pas cependant sans éprouver une certaine émotion, les officiers que nous envoyâ un croiseur anglais, lorsque nous eûmes dépassé de quelques toises le Morro, c'est-à-dire lorsque nous fûmes entrés dans des eaux neutres. Cet officier, homme de précaution à ce qu'il me parut, portait, dépliés dans sa main droite, trois portraits fort différents, qui pourtant représentaient tous trois la même personne, c'est-à-dire votre très-humble serviteur. Après avoir pris connaissance de nos papiers, qui se trouvèrent parfaitement réguliers, l'officier passa notre équipage en revue, et comparera fort attentivement chaque matelot avec les trois portraits. Par bonheur que ces miniatures étaient si épouvantables, qu'à moins d'être un phénomène, on ne pouvait y ressembler. Toutefois, lorsque l'Anglais arriva vers moi, il se fit un grand silence sur le pont; je souris d'un air niais et stupide, en continuant de plumer mon canard.

—Oh! quant à celui-là, s'écria l'officier avec dédain, et en repliant ses portraits, ce n'est pas la peine. Messieurs, vous pouvez continuer votre route.

Six semaines plus tard. *Pépé-el-Frances* se trouvait en Afrique; seulement ce cher navire n'était plus reconnaissable à l'inté-

rieur. Ses canons, ses chaînes et ses chaudières, cet attirail indispensable pour la traite, dissimulés au départ de la Havane sous un lest de pierres, avaient repris leur place, et *Pépé-el-Frances* présentait l'aspect d'un navire négrier modèle. Nous eussions été les gens les plus heureux du monde, sans un contre-temps qui nous survint, et auquel nous étions certes bien loin de nous attendre, c'est-à-dire que nous ne trouvâmes pas un seul nègre à acheter sur la côte. Je ne sais encore comment je serais parvenu à surmonter cette difficulté, sans une circonstance qui me vint en aide fort à propos. Voici le fait: Un beau navire portugais, de près de 450 tonneaux, ancré à quelques portées de fusils de *Pépé-el-Frances*, se tenait prêt à partir d'un moment à l'autre, son capitaine n'attendant plus, pour mettre à la voile, qu'une partie de cinquante esclaves. Le capitaine en avait déjà quatre-vingt-cinq à son bord.

Ce Portugais, dont j'ai oublié les dix-sept noms, ne passait jamais en canot, près de *Pépé-el-Frances*, sans nous saluer ironiquement et sans nous souhaiter toutes sortes de prospérités. Cette conduite m'indisposa, et un jour que je le trouvai sur le rivage, occupé à surveiller l'embarquement de ses derniers cinquante nègres, qui venaient justement d'arriver, je fus droit à lui et lui demandai l'explication de ses saluts et de ses souhaits.

—Hélas! mon cher collègue, me répondit-il en souriant, c'est que j'ai bien peur que vous ne restiez en vain deux ans dans ces parages. Ce voyage est probablement le premier que vous faites à la côte d'Afrique?

—Non, senor, répondis-je à l'outrecuidant Portugais, ce voyage n'est pas mon premier.

—Ah! fort bien: vous aurez déjà été à Mozambique! Mais Mozambique, cher senor, c'est l'enfance de l'art, *a, b, c, d* du métier... Voulez-vous que je vous donne un conseil? ajouta le Portugais, d'un air de commisération.—Volontiers.

—Et bien! c'est de repartir dès aujourd'hui pour retourner à votre point de départ.

—Qu'en dites-vous?

—J'y songerai. A présent, senor Portugais, me permettez-vous de vous proposer un pari?

—Lequel?

C'est que j'aurai, avant demain matin cinq heures, une cargaison de cinq cents nègres à mon bord.

—J'accepte. Et combien voulez-vous perdre?

—Deux mille piastres.

—Vous êtes par trop généreux, et vous me comblez! s'écria le Portugais en me

riant aux nez.

—Eh! bien! appelez vos gens, pendant que je vais en faire autant pour les miens afin que nous ayons des témoins de notre pari.

—Ce qui fut dit fut fait. Je retournai aussitôt à bord du *Pépé-el-Frances*, et je convoquai tout l'équipage à se rendre à l'arrière.

—Mes amis, leur dis-je, viens de tenir une gageure qui intéresse l'honneur de notre navire et de notre pavillon. J'ai parié qu'avant demain matin cinq heures j'aurai une cargaison de cinq cents nègres à notre bord. Voyons, les avis sont libres, et je vous permets de me faire part de vos observations et de vos idées; que faut-il faire?

Vingt avis différents s'ouvrirent à la fois: tous étaient inexécutables.

—J'avoue, mes pauvres enfants, que vous êtes d'assez bons marins; mais en compensation, vous manquez tout-à-fait d'esprit et d'imagination. Le moins borné d'entre vous, excepté toutefois messieurs les officiers, n'est qu'une énorme bête! Comment! vous êtes ici soixante-quinze drôles qui vous dites braves... Vous avez le bonheur de monter *Pépé-el-Frances*, l'honneur d'être sous mes ordres; il y a trois cents vares tout au plus de nous à cet insolent navire portugais, qui renferme cinq cents nègres... et vous trouvez chères et abominables brutes, que mon pari est perdu? Allons, que chacun se rende vivement à son poste, et branle-bas général de combat!

J'avais à peine prononcé ces deux paroles, toujours d'un effet si magique sur un navire de guerre ou sur un négrier, qu'un immense hurra y répondit.—Vive le capitaine! s'écria l'équipage électrisé; à bas le Portugais!

Dix minutes plus tard, nous voguions à toutes voiles vers notre ennemi: arrivés à cinq pas de lui, nous engageons notre beaupré dans le sien, et mes soixante-quinze vauriens se précipitaient, avec des cris de démon, à l'abordage.

Un nouveau quart-d'heure s'était à peine écoulé, que j'étais déjà installé dans la cabine du capitaine portugais; quant à ce dernier, il comparaisait devant moi, sous la garde de deux matelots, qui, la hache d'abordage au poing, le surveillaient d'un air goguenard.

—Senor capitain, lui dis-je en le saluant honnêtement, donnez-vous donc la peine de vous assoir.—C'est deux mille piastres que vous me deviez!

—Senor! s'écria le Portugais, en me lançant un regard furieux, c'est un vol, un acte de piraterie!

—Pardon, Senor, repris-je en me levant, il n'y a là ni vol, ni piraterie... Il y

a tout bonnement une leçon donnée à un fait... Combien vous coûtent vos nègres ?

— Trente mille piastres (150,000 fr.)

— Fort bien, je vais vous compter vingt-huit mille piastres (car j'en garde deux mille pour le pari que vous venez de perdre); et je retournerai ensuite à mon bord après avoir fait mettre votre équipage en liberté. Vous avez une quinzaine d'hommes de plus que moi... Si le cœur vous en dit... tâchez de prendre votre revanche !

Tout se passa ainsi que je venais de le dire : les cinq cents nègres furent transbordés sur *Pepé-el-François*, et ma chaloupe rapporta au capitaine portugais, non pas vingt-huit mille piastres, mais bien trente mille, car je consentis à abandonner les deux mille piastres de mon pari, pour indemniser les femmes de cinq à six hommes que mes matelots avaient tués pendant l'abordage.

Quoique ma cargaison fût alors au grand complet, je n'en restai pas moins ancré, pendant vingt-quatre heures, à quelques brasses du navire portugais; ces vingt-quatre heures écoulées, et notre ennemi n'ayant encore fait aucune démonstration hostile, je me trouvai relevé de la promesse que je lui avais faite de lui offrir sa revanche, et j'ordonnai d'appareiller.

(A continuer.)

Citations des Journaux français.

Paris, 29 août.

M. de Lamennais par un sentiment qui l'honneur, veut être poursuivi pour un article publié et signé par lui dans le défunt *Peuple constituant*; le gérant seul est appelé à répondre de l'article, et M. de Lamennais veut sauver le gérant. L'Assemblée nationale avait à décider aujourd'hui cette question. Le comité de la justice a proposé le rejet de la demande. M. de Lamennais, par quelques paroles difficilement entendues, a persisté dans sa réclamation; elle a été appuyée par M. Germain Sarrut et combattue par M. Corne, procureur général, et M. Baze, rapporteur du comité. Le principe de l'inviolabilité des représentants doit dominer toutes les questions de susceptibilité personnelle, et ce principe ne peut être violé, même par la volonté d'un représentant. Or, M. de Lamennais n'étant poursuivi par personne, les intérêts ni de la justice, ni d'aucun citoyen n'exigeant que M. de Lamennais soit poursuivi, l'Assemblée n'a pas voulu le dégager de la protection dont le couvre l'inviolabilité.

M. Armand Marrast devait donner lecture du rapport sur le nouveau projet de constitution; M. Marrast étant indisposé, M. Woïrhaye, secrétaire de la commission, a lu les articles du projet; M. Marrast déposera demain son rapport.

La nouvelle rédaction de la constitution a subi des changements très importants, qui ont reçu de l'Assemblée un accueil très divers. La constitution se compose de 12 chapitres, au lieu de dix, de 120 articles, au lieu de 138. Le préambule qui contient le *credo* politique du peuple français, a été entièrement refait. La principale des modifications consiste dans la suppression du droit absolu du travail, remplacé par la protection et les encouragements accordés au travail, dans la limite des ressources de l'état. Le président de la République devra n'avoir jamais perdu la qualité de Français, réserve ajoutée contre la candidature de Louis-Napoléon. Le nouveau projet maintient le chiffre de 600,000 francs pour le traitement du président de la République. Cet article a été accueilli par un mélange de murmure et d'approbations; les uns trouvent le chiffre trop élevé, les autres au dessous des obligations du chef de l'Etat en France.

Tout le chapitre de l'organisation judiciaire a été refondu. Le projet nouveau maintient l'organisation judiciaire actuelle, supprime l'application du juré aux matières civiles et correctionnelles, innovation du projet primitif. Les juges de paix sont nommés par le pouvoir exécutif; dans le projet primitif, ils étaient élus. La majorité a accueilli par des murmures très prononcés l'article qui maintient le remplacement militaire, quoique les bureaux eussent rejeté cette disposition.

Un nouvel article décide qu'une loi devra régler la mise en état de siège.

Enfin, un mouvement très vif a suivi la lecture du dernier article qui décide que le président de la République sera nommé immédiatement après le vote de la constitution, et que l'Assemblée actuelle ne se séparera qu'après avoir voté les lois organiques, grave question que la commission n'a pas hésité à trancher et qui souleva d'orageux débats.

Le jour de la discussion sera fixé après la distribution du rapport.

M. Pagnerre a donné lecture du compte des dépenses de la commission exécutive qui recevait cent mille francs par mois. N'ayant pas les pièces sous les yeux, nous ne pouvons émettre notre avis sur ces comptes. Attendons l'examen et le jugement de la commission qui sera chargée de ce travail.

Arrivons à M. Laussedat. Cet honorable membre, à propos de la demande d'urgence pour l'examen et le classement des pièces trouvées aux Tuileries et au Louvre a jugé opportun de révéler à la France les manœuvres des conspirations dynastiques, de la branche cadette et de la branche aînée, conspirations qui ont pénétré jusque

dans les conseils municipaux et les conseils de département. M. Sénard a réduit à leur juste valeur les hallucinations qui tourmentent l'esprit de M. Laussedat, en déclarant qu'il n'existait aucun fondement dans les craintes manifestées par cet honorable représentant.

De chaleureuses paroles de M. de La-rochejacquelein ont flétri cette monomanie, qui tend constamment à incriminer les anciens partis en scrutant leur conscience, leurs intentions, en mettant en soupçon leur loyauté, leur dévouement sincère à la République. Attendez leurs actes avant de les condamner.

M. Laussedat a demandé l'urgence pour sa position; une première épreuve est douteuse; le scrutin de division prononce le rejet de l'urgence.

Ainsi se termine cette discussion qui a donné lieu à des orages inattendus.

(Patrie.)

Chronique Politique.

— M. Daniel Manin, qui vient d'être proclamé président de la nouvelle république de Venise, est un descendant du dernier doge, et il est curieux de voir, après un demi-siècle d'intervalle, le même nom clorre et ouvrir la liste des chefs d'un Etat. Le doge Manin est tombé mort en déposant son vote à ce moment solennel où l'antique patrie de Saint-Marc déposa ses pouvoirs. Ce successeur de tant d'hommes illustres n'a pas survécu à la ruine d'un gouvernement qui comptait treize cents ans d'existence. Doit-on espérer que le nouveau Manin, par un retour providentiel, inaugure en ce moment une ère d'aussi longue durée.

— Le roi de Bavière a rendu le 19 août une ordonnance contre les associations dites *société démocratique*, ayant pour but l'établissement d'une république démocratique. Les régences des cercles, les chambres de l'intérieur, sont chargées de s'opposer à la formation et à la propagation de ces associations.

— Des lettres de Vienne annoncent que lord Ponsonby est arrivé dans cette ville le 17 août, et que les conférences sur les affaires d'Italie vont commencer. L'empereur a reçu à Schœnbrunn tout le corps diplomatique. Le bruit s'est répandu à Vienne que les Serbes et les Hongrois en sont venus à un engagement dans lequel les Hongrois ont eu le dessus, et se sont emparés du camp ennemi.

— Nous apprenons que des conférences viennent d'être ouvertes au foreign-office entre M. Gustave de Beaumont, notre représentant à Londres, et lord Palmerston, pour arriver à un arrangement relatif aux affaires de la Plata. On aurait posé, dit-on, comme base de cet arrangement, la nécessité d'en finir à tout prix et par le seul emploi de la force, attendu que les voies amiables ont été, depuis plusieurs années, inutilement épuisées.

—La Gazette de Londres (journal officiel) nous apprend la nomination d'un consul anglais, M. Josiah Napier, aux îles Gornores. Mayotte est, comme on sait, l'une des îles de cet archipel.

—On lit dans les journaux anglais : " Les ventes continuent toujours à Stowe, résidence du duc de Buckingham. Hier on a vendu de belles porcelaines de Sévres. Lundi aura lieu la vente de la belle collection de sculptures antiques ; il y aura affluence de connaisseurs et d'amateurs. Par un sentiment de délicatesse vis-à-vis du duc de Buckingham, dont on veut ménager la malheureuse position, on n'a pas publié les noms des acheteurs. Le bruit semble prendre de la consistance que Stowe sera acheté par la couronne pour le prince de Galles.

—On écrit de Constantinople, le 3 août : " Le célèbre orientaliste français M. Boré est depuis quelques jours de retour à Constantinople de son voyage en Syrie, où il a rempli une mission scientifique pour son gouvernement. M. Vieuxtemps a eu l'honneur de se faire entendre devant le sultan. S. H. lui a fait remettre 20,000 piastres turques (3,000 fr.), et elle lui a conféré la décoration de l'ordre impérial de Nihan-İstihar. "

—On écrit de Leipsick (Saxe), le 19 août : " Le 4 du mois prochain s'ouvrira à Léna un congrès de délégués de toutes les universités d'Allemagne, pour délibérer sur la réforme de l'instruction publique. Les universités de Leipsick, de Wurtzbourg et de Heidelberg ont déjà élu leurs représentants à ce congrès. A la même époque aura lieu à Eisenach (grand-duché de Saxe-Weimar) le congrès des universités allemandes, qui comptera plus de douze cents membres. "

—On assure que le gouvernement de Danemark vient de décider que malgré le blocus des ports des duchés de Schleswig et de Holstein, les steamers de poste de la France, de l'Angleterre et de la Hollande seront admis à entrer dans le port de Tonnin (Schleswig), mais seulement pour remettre leurs dépêches et en recevoir d'autres.

—On lit dans le Journal de Genève : On se souvient quelles calomnies les journaux radicaux avaient répandues sur le compte des Suisses capitulés à Naples. Les commissaires envoyés à Naples par le Vorort ont fait leur rapport, qui constate que tout ce qui avait été dit sur leur compte était contourné, et qu'on n'a qu'à rendre hommage à leur modération.

—On lit dans l'Algbar d'Alger, 22 août : " Le bruit avait couru, il y a quelque temps, dans la province d'Oran, que l'empereur du Maroc avait réuni une armée de quarante mille hommes, et qu'il se disposait à marcher sur nos frontières. Il résulte d'une correspondance particulière en date du 19 août, qu'il s'agit tout simplement d'une petite expédition contre les tribus du Rif.

—On lit dans l'Impartial de Besançon : " Mercredi, une neige abondante est tombée aux Rousses ; mardi, il a neigé à Saint-Laurent-en-Grandvux. "

—Dans son interrogatoire devant la commission d'enquête. M. Proudhon a répondu qu'il n'avait pu reconnaître ses collègues, dans le faubourg Saint-Antoine, attendu qu'il n'avait pas la vue très-bonne. " C'est pour cela sans doute, dit M. X... qu'il a tant de peine à distinguer sa propriété de celle de son voisin. "

—LE PARADIS ICAÏEN. Un Icaïen, à peine débarqué au Texas, transmet au cher père Cabet différents détails sur le pays qu'on a choisi pour établir le nouveau paradis terrestre. On y trouve ce passage : " C'est le plus beau pays du monde... En fait d'arbres fruitiers, il n'y en a pas, mais nous pourrions en planter, etc. "

LES PARTIS EN FRANCE

L'un traque les propriétaires ;
L'autre amène le faubourien ;
Un troisième gémit et vent des phalanstères ;
Un quatrième crie, et se fait icarien.
Puis, celui-ci de la régence
Voudrait arborer le drapeau ;
D'autres enfin ne songent qu'à leur peau...
Aucun d'eux ne songe à la France!

—Les fêtes de Bourges alarment la Réforme ; elle parle d'une levée de boucliers en faveur d'une royauté quelconque, ou même de la royauté d'Henri V ; elle répète mille bruits insensés sur des embouchages d'ouvriers. Que la Réforme se rassure ! il n'y aura aucune tentative de la nature de celle qu'elle annonce. Si elle compte sur les conspirations ou les insurrections de cette espèce pour faire une

diversion en faveur de son parti, ses espérances seront déçues

—WELLINGTON ET M. THIERS.—Le coup de fusil tiré sur M. Thiers a remis en mémoire le coup de pistolet tiré en 1815 sur la voiture du duc de Wellington, que les ganius de Paris avaient surnommé lord *Vilain ton*.

On fit alors sur cet événement, qui n'avait rien de réel ni de sérieux, ce quatrain, qu'un malin voisin de M. Thiers a fait afficher hier sur la porte de son hôtel de la place Saint-Georges :

Mal ajuster est un défaut,
Or, voici comme :
L'imbécile a visé trop haut,
Il le prenait pour un grand homme.

Chronique religieuse.

On écrit de Rome : " Le mardi 15 août, jour de l'Assomption, S. E. le cardinal Franzoni préfet de la Propagande, assisté de Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam, et de Mgr Nicholson, archevêque de Corfou, a sacré évêque de Porto Vittoria, dans la Nouvelle-Hollande, Mgr Serra, Espagnol, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, déjà missionnaire apostolique dans cette Ile. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle intérieure de la Propagande. Les élèves du collège irlandais y assistèrent. M. Serra est le premier évêque d'un diocèse érigé à la fin de l'année dernière par Sa Sainteté, qui n'oublie rien de ce qui peut contribuer à l'accroissement et à la protection de notre auguste religion. "

—Le 15 est arrivé à Rome le célèbre abbé Antoine Rosmini, fondateur et supérieur de l'Institut de la charité, chargé, ont dit les journaux de Turin, d'une mission par Charles-Albert. Il habite, le palais Albani.

—On nous assure que M. l'abbé Orsini, grand-vicaire de Gap, auteur de plusieurs ouvrages historiques et religieux dont le mérite a été apprécié par le public lettré, est sur les rangs pour être appelé à l'un des évêchés vacants. Ce choix assurément à l'épiscopat français le concours d'un esprit éclairé et d'une abnégation évangélique reconnue.

—Le mercredi 16 août a eu lieu à Londres la dédicace solennelle de la cathédrale de Saint-Jean l'Evangéliste, élevée à Salford, dans le Lancashire. Mgr Brown, évêque de Tioa et vicaire apostolique du Lancashire, officia. Neuf autres évêques et 200 ecclésiastiques environ assistaient à la cérémonie qui s'est faite avec une grande pompe. Mgr Wiseman, vicaire apostolique du district de Londres, a prêché le sermon : il a développé avec beaucoup d'éloquence ces paroles du Christ : " Tout pouvoir m'a été donné sur la terre et dans les cieux. Comme mon père m'a envoyé, de même aussi je vous envoie. " L'église de Saint-Jean l'Evangéliste est construite dans le style d'ornementation et figure une immense croix : elle a une grande nef, deux ailes et un transept. La tour est la plus haute de toutes celles des églises du Lancashire ; elle compte, du pavement au sommet, 140 pieds de hauteur. La construction de ce bel édifice a coûté plus de 18,000 liv. sterl. (450,000 fr.) On y a travaillé pendant quatre ans. (Tablet.)

JOURNAL AGRICOLE

Application des engrais.

(Suite.)

1o. Matière d'Engrais.—L'Engrais le plus abondant et le plus général est celui d'excréments d'animaux ; la paille, la tourbe, la marne, la terre, la moulée de scie, les feuilles, la chaux, la cendre, le plâtre, ne sauraient faire seuls un engrais durable et efficace, mais s'ils sont mêlés au fumier, ils serviront à augmenter la quantité de l'engrais et à retenir les parties volatiles et liquides. Il est aussi d'autres substances, mais en petite quantité, que l'on peut se procurer ; tels que les os calcinés, les déchets de laine, les animaux morts et d'au-

tres substances animales : tout cela comme engrais est d'une très-grande valeur. L'usage que l'on fait d'ordinaire des fumiers, fait qu'une grande partie s'échappe en parties volatiles ; l'eau en entraîne aussi un peu ; une plus grande portion s'échappe en vapeurs et en gaz. C'est en mêlant le fumier à la tourbe et à la marne qu'on obvie à cet inconvénient ; ces matières se convertissent en même-temps en un engrais très puissant. Plusieurs personnes, et de celles qui ont fait une étude approfondie des engrais, assurent que deux couches de tourbe et une couche de fumier de vache, font un composé plus fertilisant que le fumier seul. Par ce procédé si simple, si facile, et qui ne coûterait rien, quelle quantité d'engrais chaque cultivateur ne ferait-il pas ! La tourbe pour être avantaguse, comme engrais, n'a pas toujours besoin d'être mélangée avec le fumier. La cendre produit aussi un bon effet. 16 minots de bonne cendre convertiront une couche de tourbe en excellent engrais. Je conseillerais aux cultivateurs de ramasser soigneusement toute leur cendre, même les vieilles cendres qui ont servi, au lieu de les vendre, comme ils le font ordinairement, pour quelques sous, et de les mêler à la tourbe ou même les employer seules. On assure que la matière animale d'un cheval est suffisante pour convertir 10 charges de tourbe en un engrais plus fertilisant et plus durable que le fumier d'étable. Le Dr. Jackson prouve qu'un quart de poisson peut changer une charge de tourbe en engrais très efficace. Il estime la valeur d'un lit de tourbe ou de marne égal au fumier d'une vache pendant 3 mois. Il est des milliers de cultivateurs dont les terres sont couvertes de ces matières précieuses, plus précieuses cent fois que toutes les mines d'or et d'argent du Pérou et de toute l'Amérique du Sud ! Ces trésors cependant restent là année sur année tandis que la maigreur et la diminution des produits proclament la pauvreté du sol.

De tous les points du pays nos cultivateurs peuvent se procurer la tourbe, la marne etc. à la distance seulement de quelques miles. Si la distance était un peu plus grande, qui empêcherait d'en faire un amas l'automne pour les faire sécher : après quoi elles deviennent si légères qu'un seul cheval peut en mener une grande quantité. La tourbe fraîchement préparée contient plus des 5/6 d'eau, mais sèche elle ne pèse pas plus que le fumier d'étable. Dans les endroits où l'on ne pourrait pas se procurer la tourbe, la marne ou terre limoneuse peut y suppléer ; dans plusieurs cas, elle a doublé les produits ; elle n'est pas moins efficace mêlée avec le fumier. L'application de bonne terre servirait aussi grandement à engraisser la terre stérile.

La paille mise en grande quantité peut suppléer à la tourbe ; mais les parties fibreuses demandant plus de temps pour se changer en engrais. La moulée de scie peut se procurer en maints endroits en très grande quantité et forme une excellente matière pour absorber les parties les plus riches du fumier d'étable, qui autrement sont souvent perdus. L'application de la chaux, de la cendre, du plâtre se fait ordinairement séparément. La chaux et la cendre ont donné des résultats étonnants, surtout sur des terres dont la stérilité est causée par la sécheresse ; on reconnaît ces endroits par l'ossille et les bruyères qui y croissent. Le Dr. Jackson nous dit encore qu'une terre sablonneuse et ne produisant que des ronces a donné, par une juste application de la cendre, plus de 40 ou 50 minots à l'acre. On a obtenu des résultats semblables sur des terres totalement stériles de la Virginie. L'usage de la chaux sur une terre productive, est, en plusieurs cas satisfaisant, mais non aussi frappant que sur une terre stérile ; une augmentation, même considérable, n'étant pas aussi palpable, que la vue de beau grain où naguères on ne voyait rien. C'est probablement ce qui a porté plusieurs personnes à croire que la chaux était inutile sur un sol riche. La quantité de chaux par acre peut varier de 50 à 100 minots. Si la chaux est vive, la quantité ne doit pas excéder 100 minots.

Dans tous les cas, la chaux et les autres engrais de cette espèce, doivent se mêler avec le sol. Plusieurs expériences ont prouvé que son entier effet n'a lieu qu'au bout de 5, 6, 7 et même 8 ans ; ce qui provient infailliblement de ce que le mélange de ces matières ne se fait pas plutôt avec le sol. L'application de la cendre et de la chaux est sujette à bien des inconvénients. Pour faciliter l'extension de la chaux on la couvre ordinairement d'une légère couche de terre jusqu'à ce qu'elle se pulvérisse en se dissolvant. Il est évident qu'une couche mince sur le sol serait saturée par l'acide carbonique. La vieille chaux, si elle n'est pas trop dure pour l'étendre et si elle n'est point mêlée à la pierre est bonne. La chaux, la cendre, le plâtre peuvent s'appliquer séparément, mais le meilleur moyen est de les mêler avec le fumier d'animal. Non seulement ces matières retiennent les parties volatiles de ce dernier, avant et après l'avoir étendu sur la terre, mais l'application de ce mélange prévient les incertitudes qui se rencontrent souvent quand on les emploie séparément. Les os et d'autres matières animales sont aussi avantageuses avec le fumier et forment un composé très-fertilisant ; les poissons gâtés et les animaux morts ne devraient jamais être perdus. Couvertes avec la tourbe, la couche de chaux et une autre de plâtre

toutes les parties volatiles sont absorbées, aucune odeur infecte ne s'exhale et l'engrais est très efficace quand la décomposition est complète. On assure que plus de 16,000 chevaux morts sont ainsi convertis en engrais chaque année dans Paris et ses environs.

A continuer.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 22 SEPTEMBRE 1848.

COMME ON CONNAÎT LE CANADA EN ANGLETERRE.

Nous traduisons ce qui suit de la *Gazette de Québec* d'hier :—

Correspondance de Londres.

“ Le manque de temps et d'espace nous a empêché de publier la partie suivante de la lettre de notre correspondant de Londres, du 25. Voici ce qu'il disait au sujet du Canada en nous envoyant un extrait du *Sun* :

“ Mieux que moi vous pouvez juger de l'exactitude des avancés qui concernent votre colonie ; je m'abstiendrai donc d'émettre une opinion, mais je vous envoie un extrait du *Sun* de Londres, contenant un article écrit, je crois, sur les informations de lettres privées venues de votre côté de l'Atlantique. J'ai observé récemment que vous avez fait attention à quelques remarques du correspondant Montréalais du “*Morning Advertiser*,” et vos vues sur Popinon formulées par le *Sun* pourront être utiles parce que votre journal est en grande considération ici et que nos journaux les reproduisent.”

Suit l'extrait du *Sun* :

“ Des lettres particulières reçues du Canada disent que le parti français, avec Lafontaine à sa tête, étant au pouvoir, se montre maintenant sous son vrai caractère, comme le corps d'hommes le plus faible, le plus vaillant qui ait jamais présumé de gouverner le pays. Un écrivain exprime son chagrin de ce que Lord Elgin soit tellement sous leur contrôle qu'il n'invite à sa table que ceux qui sont agréables à ce parti. Après tout, nous pensons qu'on doit faire la part de la position difficile de Sa Seigneurie.

“ On a aussi d'autres sujets de plainte, mais en les formulant nous les reproduisons sans être suffisamment appuyés de faits qui puissent compenser notre manque d'expérience locale. Des lettres de marchands font allusion à la diminution graduelle du revenu provincial, avec ses dettes, et on prétend que cette diminution est due à l'administration fautive des finances de la colonie, et que l'émission de débetures flottantes par le gouvernement et reçues en paiement des droits, ne sera cessée que temporairement, tandis qu'elle aura pour résultat final de déranger le cours provincial par la dépréciation qu'elles subiront en passant par les mains des capitalistes qui les donneront en paiement de droits, etc. Notre correspondant dit que cette circonstance ajoutera à l'embarras commercial et causera une diminution dans la circulation réelle de la province. Le Canada, ajoute-t-il, manque d'un gouvernement fort et pratique, composé d'hommes ayant une position et un caractère, vu que le gouvernement canadien français est très impopulaire.... Les personnes familières avec les affaires du Canada pourront juger si les vues exprimées par notre correspondant sont correctes et impartiales ; mais souvent il arrive une explosion politique dans quelque partie éloignée de l'empire avant que la généralité des lecteurs ait entendu parler de l'existence du mécontentement.”

—Ci suivent les remarques de la *Gazette de Québec*.

“ Nos remarques sur l'article qui précède seront courtes, continue le rédacteur de la *Gazette de Québec*. Il n'existe pas de Gouvernement Canadien-Français ; de parti français au pouvoir avec La-

fontaine à sa tête ; de corps (self) d'hommes français de naissance ou d'origine, ou attachés à la France par des liens politiques ou autres, qui gouvernent aujourd'hui le pays et qui se montrent sous leur vrai caractère. Tout cela n'est qu'une pure fiction. Lorsque les quelques messieurs, français d'extraction, mais sujets britanniques par naissance qui forment aujourd'hui la minorité du Conseil Exécutif, furent invités à accepter le pouvoir, non comme représentants du parti français, mais d'une portion importante de leurs concitoyens de même origine, qui jusque là avaient été isolés du gouvernement de leur pays, ils refusèrent ; ils ne voulurent pas avoir d'autre point d'appui politique que celui de la majorité de la population, tant celle d'origine anglaise que française. Lorsque M. Lafontaine monta d'abord au pouvoir, ce fut par son élection dans un comté du Haut-Canada dont les électeurs sont d'origine anglaise ; et depuis ce temps il a toujours été fidèle à son alliance avec le parti politique d'origine britannique dans cette section de la province dont M. Baldwin est le chef : on lui a même reproché plus d'une fois d'avoir sacrifié à cette alliance ses propres intérêts et ceux des hommes de son origine. D'ailleurs, à la dernière élection qui a précédé un changement de ministère, M. Lafontaine a été élu par les votes réunis des électeurs anglais et français de la capitale de la province. Il est donc inexact de dire qu'il est la tête d'un parti canadien-français au pouvoir.

Si ce parti existait dans le gouvernement, ce ne serait qu'une faible minorité et dans ce cas on ne pourrait le rendre responsable des fautes qu'elles soient de leur nature, ils refusèrent ; ils ne voulurent pas avoir d'autre point d'appui politique que celui de la majorité de la population, tant celle d'origine anglaise que française. Lorsque M. Lafontaine monta d'abord au pouvoir, ce fut par son élection dans un comté du Haut-Canada dont les électeurs sont d'origine anglaise ; et depuis ce temps il a toujours été fidèle à son alliance avec le parti politique d'origine britannique dans cette section de la province dont M. Baldwin est le chef : on lui a même reproché plus d'une fois d'avoir sacrifié à cette alliance ses propres intérêts et ceux des hommes de son origine. D'ailleurs, à la dernière élection qui a précédé un changement de ministère, M. Lafontaine a été élu par les votes réunis des électeurs anglais et français de la capitale de la province. Il est donc inexact de dire qu'il est la tête d'un parti canadien-français au pouvoir.

Il est supérieurement ridicule d'exprimer du chagrin de ce que Lord Elgin soit tellement sous leur contrôle (si par le mot leur on a entendu parler des canadiens-français), qu'il ne puisse inviter à sa table ceux qui leur déplaisent. Celui qui a écrit ces mots doit avoir été désappointé de n'avoir pas reçu une invitation à dîner chez Sa Seigneurie pour autre cause de ne pas être canadien-français. Les Canadiens-Français sont, généralement distingués par leur politesse et leur savoir vivre, et nous n'avions jamais entendu dire qu'ils aient refusé de s'asseoir à la table de Lord Elgin à cause du choix des convives fait par Sa Seigneurie.

Nous n'entreprendrions pas la défense de la présente administration ; mais quand nous serions porté à le faire, l'accusation de faiblesse et de vacillation portée contre elle par le correspondant du *Sun*, est trop vague et est indéfinie pour être réfutée. Nous sommes plutôt disposés à croire, au contraire, que son plus grand danger, est son trop de confiance dans ses forces. Quant à son impopularité, jusqu'ici nous n'en avons eu d'autre preuve que les attaques de quelques journaux et que l'on doit attendre dans tout gouvernement où la presse est libre.

Les difficultés financières de la province ne proviennent pas de la présente administration ; c'est un héritage que leur ont transmis leurs prédécesseurs.

A l'égard de l'émission des débetures au moyen desquelles on a recouru à un soulagement temporaire, l'opinion publique est très divisée.”

Nous ajoutons quelques remarques aux observations judiciaires de notre confrère de la *Gazette de Québec*.

Rien n'est plus injuste que les déclamations du correspondant du *Sun* à l'égard du parti canadien-français. Sans doute, ce correspondant, tory pur sang, et d'origine britannique, oubliait lorsqu'il écrivait les lignes que nous avons traduites ci-dessus, que le parti français, comme il l'appelle, compose les sept huitièmes de la section la plus peuplée de la province du Canada ; et que quand même ce parti formerait la majorité de l'administration provinciale, ce ne serait qu'une conséquence naturelle du système représentatif qui veut que la majorité gouverne. Mais les français, comme il les appelle n'ont pas voulu entrer au pouvoir en s'appuyant

sur des distinctions nationales ; ils n'y son entrés que comme sujets britanniques ayant à tous égards, les mêmes droits à défendre, à soutenir que leurs concitoyens d'origine britannique. Ils auraient pu insister sur une plus large part dans la conduite des affaires du pays, mais par un noble désir de faire cesser toutes criaileries de la part de gens de la trempe du correspondant du *Sun*, ils se sont montrés conciliants et généreux ; ils n'ont pas voulu que leur prétention, à cet égard, prétention au reste qui n'aurait été que juste, vint empêcher la réalisation du désir manifesté par la population libérale la province, de voir former une administration composée d'hommes possédant la confiance de la majorité des deux sections du Canada-Uni : désir que les dernières élections générales ont mis à effet de la manière la plus triomphante. Sans doute, les finances de cette colonie ne sont pas dans un état prospère, tant s'en faut. Mais à qui la faute ? N'est-ce pas à la précédente administration qui a dilapidé de la manière la plus effrontée les derniers publics pour retenir dans ses mains inhabiles et chancelantes les rênes du pouvoir qu'elle avait acheté par la corruption et la fraude ?

Le *Canada*, dit encore le correspondant du *Sun*, manque d'un gouvernement fort et pratique, composé d'hommes ayant une position et du caractère. Assurément, jamais accusation ne fut plus mal honnête. Quant à la position et au caractère, les canadiens français qui forment partie de l'administration actuelle, ont au moins pour ne pas dire plus, une position et un caractère qui ne le cèdent en rien à la position et au caractère de tout homme d'origine britannique résidant en cette province. Quant à être pratiques, nous disons sans crainte d'être contredit, que ces hommes, quoique canadiens français, n'ont rien à apprendre de leurs adversaires politiques. La dernière administration qu'on ne peut accuser d'avoir appartenu au *french party*, s'est montrée tellement incapable, tellement imbécile, que ses amis les plus chauds, gens n'ayant nulle sympathie pour les canadiens français, ont travaillé de tout leur pouvoir à la renverser, ne lui épargnant ni les injures ni les outrages qu'elle s'étaient justement attirés.

Quels étaient donc le caractère et la position des membres de la dernière administration pour qu'on ait la prétention de vouloir les faire contraster avec ceux des messieurs qui composent le ministère actuel ? Quel est celui des ex-ministres que ses talents, sa probité politique, sa position sociale, son caractère public appelaient au poste élevé de conseiller exécutif ?

Et où sont donc dans le *british party*, ces hommes qui par leur position, leur caractère, peuvent former un ministère fort, pratique et populaire ? Il nous semble que la dernière administration dans laquelle ce parti dominait, a montré combien ces hommes étaient rares.

Quand au reproche d'impopularité fait au gouvernement canadien-français, nous sommes persuadés que les gens de la couleur politique du correspondant du *Sun* voient avec chagrin des *french canadiens* avoir une part quelconque dans les affaires de leur pays ; et cela se comprend facilement. Qu'ils soient prêts à s'unir avec le

parti factieux qui, dans le Bas-Canada, travaille inutilement à entraver, à gêner tous les actes de l'administration, à la renverser même, cela se comprend encore. Mais que ces quelques individus, les uns, nés par des préjugés nationaux, les autres, excités par des ambitions déçues constituent, nous ne dirons pas la majorité, mais le quart de la population, c'est une prétention que personne ne s'aviserait de soutenir. Le pays a foi pleine et entière dans la présente administration. Il attend de sa sagesse et de sa prudence les remèdes qu'il convient d'apporter aux maux qui pèsent sur lui. Dans cette confiance, il attendra patiemment en faisant à l'administration la part des difficultés dans lesquelles elle se trouve par suite des circonstances exceptionnelles du pays, et de l'impéritie de la précédente administration.

LE RÉPERTOIRE NATIONAL.—Nous avons reçu la première livraison du second volume de cet intéressant recueil. Il s'étend jusqu'à 1837. Nous adressons nos remerciements à qui de droit.

Citations de la Presse canadienne.

(De la Gazette de Québec.)

NEIGE—M. Germain Pelletier pilote, rapporte que les montagnes en arrière du cap Chat étaient toutes couvertes de neige dimanche. Il pense que cette neige a dû tomber le vendredi précédent, comme il a fait bien froid ce jour-là.

(Du Journal de Québec.)

Il y a eu un ouragan hier à Montréal, qui a jeté à terre le vapeur *Iron Duke* ; mais celui-ci s'est relevé de suite sans dommage considérable.

(Des Mélanges Religieux.)

S. G. Mgr. de Montréal part demain pour une visite pastorale dans son diocèse, pendant laquelle elle se rendra à Kingston et à Toronto ; pour y consacrer les églises cathédrales. S. G. n'est de retour que le cinq du mois d'octobre.

MGR. M'CLOSKEY.—S. G. Mgr. M'Closkey, qui était en visite pastorale dans son Diocèse, en a profité pour venir en Canada. Mgr. est arrivé à Montréal vendredi ; il a visité tous les Établissements Religieux de la Ville et quelques autres dans les environs, et est reparti le lendemain, se rendant de nouveau dans son Diocèse.

(De l'Avenir.)

Il y a eu une assemblée à Aylmer sur l'Ottawa au sujet de la loi d'éducation. L'assemblée a passé plusieurs résolutions où il est dit entre autres choses, qu'admettant même que les principes fondamentaux de la loi fussent bons, les détails en sont trop compliqués pour pouvoir être mis en opération avec avantage dans ce comté. Que les amendements proposés par le surintendant ne rencontreront pas les besoins du peuple. Que les marchands, banquiers et autres qui placent leurs capitaux dans un fonds quelconque devraient payer la cotisation comme le font les cultivateurs et propriétaires fonciers. Que l'assemblée espère qu'on présentera une mesure à la prochaine session qui rencontrera les vœux des habitants de ce comté et de la province en général.

Un comité a été nommé pour préparer une requête à la législature.

L'Emigrant de Québec dit qu'il est bruit de la retraite de M. Jessopp, collecteur des Douanes à Québec, et que M. Hincks lui succéderait. Ce serait bien le cas de dire quel tripotage.

(De la Revue Canadienne.)

Le Jacques Cartier.—Une cérémonie touchante a eu lieu samedi dernier à bord du Jacques Cartier. Mgr. l'Evêque de Montréal a béni ce joli steamer en présence d'une foule nombreuse de spectateurs. Sa Grandeur dans le cours de la cérémonie a adressé des paroles de bienveillance et de félicitations aux propriétaires du vaisseau, sur leur foi et leurs sentiments religieux et leur a souhaité toute la prospérité qu'ils méritent.

AVIS.

Le Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique, No. 12.

J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

BOULIQUE DE GORGOINIER.



Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de M. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures. J. B. A. CHARTIER,
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.

Parapluies Français, Etc.

Les Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chicoutout, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

Les bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15\$, sur le pont, 5\$.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

FROMAGE DE GRUYERES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le *John & Elconore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Institut Canadien

DE QUÉBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette-ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11^e février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

Premier arrivage d'Europe,
Viâ le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

—AUSI—

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,

Quebec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfossez
ST. ROCH,

Quebec.

MEUBLIER,



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc.

q u'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,
ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE RÉDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Écosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Deskins, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Métrons français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton janne, Shirts blancs et colorés, Rubans, Lacs, etc., etc.

—AUSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.
Québec 20 Septembre.